



RAPPORT ANNUEL 2009

APPUI À LA DEUXIÈME EDITION DES CODES ET LOIS DU BURUNDI

**CODE DGCD : NI 12111/11
CODE NAVISION : BDI0200211**

Table des matières

1	Fiche projet	3
2	situation ACTUELLE EN BREF	4
3	Bilan de la planification des activités	5
	<i>3.1 Aperçu des activités</i>	<i>5</i>
4	Bilan des finances	7
	<i>4.1 Analyse des dépenses enregistrées en 2009</i>	<i>7</i>
5	Suivi des indicateurs	11
	<i>Objectif spécifique</i>	<i>11</i>
6	Appréciation des critères de suivi	12
7	Mesures et recommandations	13
	<i>7.1 Recommandations</i>	<i>13</i>
8	NouveAU planNING (année n+1) (Max. 4 pages)	15
	<i>8.1 Planning des activités de l'année N+1</i>	<i>15</i>
	<i>8.2 Planning financier de l'année N+1</i>	<i>18</i>
9	Conclusions	22

1 FICHE PROJET

Pays	BURUNDI
Secteur et sous –secteur CAD	15030 Développement des services légaux et judiciaires
Institution nationale chargée de l'exécution	Ministère de la Justice
Agences d'exécution	CTB
Durée de la prestation (selon AS/CS)	4 ans
Date de démarrage de la prestation :	
Selon AS/CS	26/05/2004
Effective	01/05/2005
Date de clôture de la prestation :	
Selon AS/CS	25/05/2008
Effective après échange de lettre	31/03/2009
Modalités de gestion de la prestation	Cogestion (74%) / Régie (26%)
Budget initial de la prestation	1 810 562 €
dont contribution belge	1 695 382 €
dont contribution Burundaise	115 180 €

Objectif global : renforcement de l'Etat de droit au Burundi

Objectif spécifique : contribuer à l'amélioration de la connaissance et de l'application du droit à travers la réédition des codes et lois

RI. 1. les lois sont collectées, annotées, validées et traduites en Kirundi

RI. 2. Les lois sont mises à jour et publiées

RI. 3. Les codes et lois sont distribués et vulgarisés auprès des bénéficiaires

RI. 4. Le Bulletin Officiel du Burundi est régulièrement publié et alimente les codes et lois

2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

Bien que ce projet ait déjà connu deux prolongations en 2008 et 2009 et qu'un arrêt pur et simple ait été envisagé début 2009, l'année aura finalement été consacrée à revoir le montage du projet et arrêté un plan d'action conjoint avec le Ministère de la Justice. Ce processus n'a pas été sans difficultés, ni sans lenteurs. Les principales étapes sont les suivantes :

- 31/12/2008 : L'AT quitte ses fonctions pour rejoindre le projet AIOJ.
- 03/03/2009 : la SMCL propose de prolonger le projet de 12 mois, désigne Tanguy de Blauwe comme Delco de la prestation et commande un audit technique du projet.
- 08-20/05/2009 : L'audit technique permet d'une part d'identifier quelques uns des dysfonctionnements qui ont retardé et compliqué l'exécution du projet et propose une nouvelle méthodologie pour atteindre l'objectif spécifique du projet.
- 29/06/2009 : Transmission du rapport d'audit au Ministère de la Justice.
- 26/08/2009 : Malgré plusieurs échanges et discussions préliminaires, la SMCL n'a pu parvenir à un accord quant à la démarche à suivre pour la suite et fin du projet ou à la modification du budget.
- 02/09/2009 : Un protocole d'accord a été dressé et signé par les deux parties. Ce dernier entérine les différentes propositions faites le 26 août à deux conditions, à savoir l'élaboration de concert de la planification opérationnelle à l'arrivée d'un nouvel expert et la révision du budget une fois arrêté le choix technologique pour le traitement informatique des textes en kirundi.
- 15/09/2009 : La SMCL entérine ce protocole d'accord
- 09/11/2009 : Une demande d'agrément est introduite auprès du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale pour Mlle Geneviève Van Boxstael
- 24/12/2009 : L'agrément de Mlle Geneviève Van Boxstael est communiqué à la CTB.

L'audit technique ayant clairement indiqué que 8 à 9 mois étaient nécessaires pour conduire ce processus à son terme et atteindre ainsi l'objectif spécifique, une nouvelle prolongation de la prestation devra être sollicitée dans les plus brefs délais sous peine d'une nouvelle interruption de la prestation.

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités

Dans la mesure où l'année 2009 aura représenté, à bien des égards, une année blanche, il convient de rappeler l'état d'avancement du projet fin 2008. Celui-ci peut être schématisé comme suit :

TABLEAU DE SYNTHÈSE SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES CODES (VERSION FRANÇAISE ET KIRUNDI)

LIBELLÉ : tomes 1, 2 & 3 + Matières	Français					KIRUNDI			
	Compilation	Approbation de Qualité Scientifique	Validation de Qualité finale	XML	BAT l'Imprimeur	Traduction	Validation	XML	BAT Imprimeur
Tome 1									
DISPOSITIONS FONDAMENTALES	x ¹	x	x	x	x	x			
Code CIVIL	x	x	x	x	x	x			
Code Pénal	x	x	x	x	x	x			
Code de Commerce	x	x	x	x	x	x			
Code des Polices et Sûretés	x	x	x	x	x	x			
Tome 2									
Législation Sociale	x	x	x	x	x	x			
ORGANISATION POLITIQUE & ADMINISTRATIVE,	x	x	x	x	x	x			
ORGANISATION. FONCTION. COMPÉTENCE & PROCÉDURE JUDICIAIRE	x	x	x	x	x	x			
Tome 3									
Matières Fiscales	x	x	x	x	x	x			
Matières Financières	x	x	x	x	x	x			
Matières Economiques	x	x	x	x	x	x			
Matières Diverses	x	x	x	x	x	x			

¹ x activité réalisée

Cette année 2009 n'en reste pas moins importante dans la mesure où elle a permis, enfin, de porter un regard renseigné sur une problématique dont personne, nous semble-t-il, ne cernait la complexité. Ainsi, l'audit a permis de mettre en lumière les conséquences parfois inattendues des choix qui ont été opérés au cours des dernières années. Il en va ainsi de la technologie et du workflow informatique :

Si le partenariat engagé avec une société privée (De Boeck) a bien permis de réaliser une partie du projet, il renferme des corollaires d'importance dont le plus sensible est sans aucun doute le contrôle des processus de la chaîne éditoriale. Pour sûr, des formations ont été organisées au bénéfice du personnel du CEDJ afin qu'ils puissent utiliser les logiciels (coûteux et complexes) auxquels recourt groupe De Boeck. Très rapidement toutefois, il est apparu que ces formations n'enregistraient pas l'impact escompté et que les bénéficiaires s'en sont retournés immédiatement à des techniques plus usuelles et inadaptées à l'ampleur de la tâche (saisie sous word). Comment dès lors le CEDJ pourra-t-il procéder seule à une future actualisation des codes ? Comment le BOB pourra-t-il être intégré dans une stratégie éditoriale globale ?

Ces questions, pour l'heure, restent sans réponse, la priorité étant bien de sortir les codes et lois, en français et en kirundi, coûte que coûte. Tous conviennent de l'importance de ce résultat pour une meilleure diffusion et une meilleure connaissance du droit au Burundi. Néanmoins, il serait utile que ces considérations puissent être saisies par le projet Appui Institutionnel et Opérationnel à la Justice au Burundi à l'occasion, par exemple, d'un futur audit organisationnel du CEDJ afin que des solutions viables et durables soient développées permettant à l'institution (ou tout du moins au Ministère) d'assurer une actualisation régulière des codes et une large diffusion du droit, y compris des derniers textes promulgués.

4 BILAN DES FINANCES

4.1 Analyse des dépenses enregistrées en 2009

Les dépenses enregistrées en 2009 correspondent presque toutes à des engagements consentis en 2008. Ainsi

- les dépenses réalisées au titre du Résultat 1, d'un montant de 54 761,87 EUR, renvoient-elles toutes à la liquidation des honoraires dus aux membres des différents comités mis sur pied pour assurer la collecte et l'annotation des lois, leur traduction et leur validation. Comme on peut le constater au regard du tableau précédent, la traduction reste incomplète.
- les dépenses réalisées au titre du R2, d'un montant de 22 295,33 EUR, renvoient pour leur part aux frais d'édition des codes. Ce travail ayant été effectué, le projet dispose aujourd'hui de l'ensemble des codes en français sous format PDF.
- les dépenses réalisées au titre des moyens généraux, de 8 960,28 EUR, renvoient pour l'essentiel à la réalisation d'un audit technique en mai 2009, pour un montant total de 5 289,50 EUR, ainsi qu'à quelques frais de fonctionnement mis à la disposition du CEDJ.

Seules les dépenses imputées au R3 renvoient à une nouvelle activité, récurrente, d'impression du BOB.

Au total, les dépenses enregistrées en 2009 s'élève ainsi à 92.375,41 EUR et le solde de la prestation à 350 689,33 EUR. Le taux d'exécution est de l'ordre de 58% - ce qui traduit assez bien le fait que ce projet ait avant tout pour objectif d'imprimer les codes et d'en assurer la distribution. Tant que les codes n'auront pas été imprimés, le taux d'exécution restera bien loin des 100 %.

Le détail des dépenses est fourni dans les tableaux ci-dessous.

Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 years) of BDI0200211

Project Title : **Appui à la 2ème édition des codes et lois du Burundi**

Budget Version : **G1**

Currency : **EUR**

YID : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to					Expenses		Balance	% Exec
				2006	2007	2008	2009	2010	Total			
A CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA			819.710,00	16.634,15	93.551,75	266.459,36	92.375,41	4.250,64	473.271,31	346.438,69	58%	
01 Les lois sont collectées, annotées, traduites			368.000,00	14.307,74	42.158,58	176.212,21	54.761,87	0,00	267.440,39	80.559,61	78%	
01 Consultants locaux collecte / annotations de		COGES	100.000,00	8.106,38	25.815,15	38.613,45	23.105,47	0,00	95.540,45	4.459,55	96%	
02 Frais de traduction des codes et lois		COGES	115.000,00		2.042,72	97.026,72	7.709,32	0,00	106.778,76	8.221,24	93%	
03 Honoraires comité scientifique		COGES	23.000,00	6.201,36	5.900,73	10.696,03		0,00	22.700,12	299,88	99%	
04 Honoraires comité de validation		COGES	40.000,00			16.495,91	23.483,87	0,00	39.979,78	20,22	100%	
05 Mission suivi technique consultants		COGES	23.000,00		6.399,98	13.576,10	463,20	0,00	22.441,28	558,72	96%	
06 Comité de contrôle juridico-linguistique		REGIE	67.000,00					0,00	0,00	67.000,00	0%	
02 Les textes de lois sont publiés et mis à jour			295.500,00			63.489,20	22.295,33	0,00	85.784,53	209.715,47	29%	
01 Impression codes et lois en cinq tomes		COGES	265.000,00			63.489,20	22.295,33	0,00	85.784,53	179.215,47	32%	
02 Intégration XML Codé pénal		COGES	10.000,00					0,00	0,00	10.000,00	0%	
03 Création feuille de style		REGIE	5.500,00					0,00	0,00	5.500,00	0%	
04 Formation équipe intégration		COGES	10.000,00					0,00	0,00	10.000,00	0%	
05 Primes équipe intégration		REGIE	5.000,00					0,00	0,00	5.000,00	0%	
03 Les codes et lois sont distribués et			66.610,00		9.371,65	7.932,42		0,00	17.304,07	49.305,93	26%	
01 distribution des codes et lois		COGES	25.000,00					0,00	0,00	25.000,00	0%	
02 Elaboration - publication sur site web		COGES	35.000,00		9.275,77	7.932,42		0,00	17.208,19	17.791,81	49%	
03 Publication des codes sur CD-Rom		COGES	6.250,00					0,00	0,00	6.250,00	0%	
04 Formation sur la gestion du site web		COGES	360,00		95,88			0,00	95,88	264,12	27%	
04 La parution du Bulletin Officiel du Burundi			89.600,00	2.326,41	42.021,53	18.825,53	15.318,21	4.250,64	82.742,32	6.857,68	92%	
01 Formation du personnel BOB		COGES	556,56	354,36	181,21			0,00	536,57	19,99	96%	
02 Investissement informatique et bureautique		COGES	13.300,00		13.030,77			0,00	13.030,77	269,23	96%	
		REGIE	580.500,00	91.239,19	147.321,17	165.389,64	5.267,14	578,28	410.195,42	170.304,58	71%	
		COGEST	1.114.882,00	65.964,36	108.956,70	277.314,87	96.133,48	5.097,73	553.467,16	561.414,84	50%	
		TOTAL	1.695.382,00	157.203,55	256.277,87	442.704,51	101.400,62	6.076,01	963.662,58	731.719,42	57%	

Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 years) of BDI0200211

Project Title : Appui à la 2ème édition des codes et lois du Burundi
 Budget Version : G1
 Currency : EUR
 YtD : Report includes all valid transactions, registered up to today

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2006	2007	2008	2009	Expenses 2010	Total	Balance	% Exec
03 Investissement en mobilier		COGES	1.585,19	421,71	321,12	632,46		0,00	1.575,30	9,89	99%
04 Frais d'impression BOB		COGES	65.951,85	1.550,34	28.406,04	14.523,73	14.756,76	4.250,64	63.487,51	2.464,34	96%
05 Consommables pour service BOB		COGES	8.207,40		82,38	3.469,33	561,45	0,00	4.113,17	4.094,23	50%
B RESERVES BUDGETAIRES			239.651,00					0,00	0,00	239.651,00	0%
01 Cogestion			239.651,00					0,00	0,00	239.651,00	0%
01 Cogestion		COGES	239.651,00					0,00	0,00	239.651,00	0%
Z GENERAL MEANS: UNITE D'APPUI			636.021,00	140.569,40	162.726,12	176.245,15	9.025,21	1.825,37	490.391,27	145.629,73	77%
01 General means			636.021,00	140.569,40	162.726,12	176.245,15	8.960,28	1.060,25	489.561,22	146.459,78	77%
01 Délégué à la co-gestion International		REGIE	390.000,00	65.206,17	145.459,07	157.263,03		0,00	387.928,27	2.071,73	99%
02 Consultant local élaboration statuts du projet		COGES	733,00		322,36			0,00	322,36	410,64	44%
03 Suivi technique CTB		REGIE	18.000,00	6.033,02			5.289,50	-4,72	11.317,80	6.682,20	63%
04 Elaboration procédures administratives et		COGES	3.000,00		2.957,51			0,00	2.957,51	42,49	99%
05 Suivi - évaluation		REGIE	10.000,00		1.662,10	8.126,51	-22,36	0,00	9.966,35	33,65	100%
06 Frais de fonctionnement du bureau		COGES	37.600,00	6.504,07	3.345,77	3.425,89	1.003,09	-14,18	14.264,64	23.535,36	38%
07 Acquisition d'un contrat de maintenance		COGES	3.001,00		1.018,90	307,01	229,58	0,00	1.555,49	1.445,51	52%
08 Fonctionnement véhicules		COGES	19.440,00	3.910,24	2.504,58	3.088,99	1.913,96	96,15	11.513,92	7.926,08	59%
09 Frais administratifs & banque		COGES	0,01	14,14		1,16	-183,08	0,00	-167,77	167,76	-167770
10 TVA portée en compte		COGES	-0,01					0,00	0,00	-0,01	0%
11 Véhicule		COGES	17.000,00	16.795,12				0,00	16.795,12	204,88	99%
12 Matériel informatique		COGES	30.000,00	10.421,47	5.015,83	1.667,10	729,58	0,00	17.833,98	12.166,02	59%
13 Mobilier		COGES	15.000,00	10.502,66	199,89	1.514,21		0,00	12.216,77	2.783,23	81%
14 Equipement de bureau		COGES	7.047,00	1.182,51	40,12	651,16		0,00	2.073,78	4.973,22	29%
		REGIE	580.500,00	91.239,19	147.321,17	165.389,64	5.267,14	978,28	410.195,42	170.304,58	71%
		COGEST	1.114.882,00	65.954,36	108.956,70	277.314,87	96.133,48	5.097,73	553.467,16	551.414,64	50%
		TOTAL	1.695.382,00	157.203,55	256.277,87	442.704,51	101.400,62	6.076,01	963.662,58	731.719,42	57%

Budget vs Actuals (Year to Date, Last 5 years) of BDI0200211

Project Title : **Appui à la 2ème édition des codes et lois du Burundi**

Budget Version : **G1**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2006	2007	2008	2009	Expenses		Total	Balance	% Exec
								2010				
15 Assistance technique édition juridique		REGIE	75.000,00					983,00	983,00	983,00	74.017,00	1%
16 SLA Projet AIOJ		REGIE	10.000,00					0,00	0,00	0,00	10.000,00	0%
02 TVA à récupérer			0,00				64,93	765,12	830,05	830,05	-830,05	7%
01 TVA à récupérer		REGIE	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 TVA à récupérer		COGES	0,00				64,93	765,12	830,05	830,05	-830,05	7%
		REGIE	560.500,00	91.239,19	147.321,17	165.389,64	5.267,14	978,28	410.195,42	170.304,58	170.304,58	71%
		COGEST	1.114.882,00	65.964,36	108.956,70	277.314,87	96.133,48	5.097,73	553.467,16	551.414,84	551.414,84	50%
		TOTAL	1.695.382,00	157.203,55	256.277,87	442.704,51	101.400,62	6.076,01	963.662,58	731.719,42	731.719,42	57%

5 SUIVI DES INDICATEURS

Objectif spécifique

Le DTF retient les indicateurs suivants pour l'Objectif Spécifique:

- *diminution du nombre d'arrêts suspendus suite à un vice de forme ;*
- *les agents judiciaires appliquent la justice en cohérence avec les nouveaux codes et lois ;*
- *baisse du nombre de remises d'audiences demandées par les avocats.*

Dans la pratique, ces indicateurs n'ont qu'un rapport éloigné avec l'objectif du projet qui consiste avant tout à rassembler des textes de lois votés entre 1972 et 2006 et à les publier sous forme de codes à distribuer aux magistrats.

Avec ces indicateurs, le DTF est allé plus loin en évaluant l'impact qualitatif du projet sur l'ensemble du système judiciaire burundais après une période d'utilisation des codes par les magistrats. Le projet ne prévoit aucune étape d'évaluation ni aucun budget destiné à financer cette activité à mener auprès des bénéficiaires directs (juges et magistrats).

La portée limitée du projet n'autorise que la formulation d'indicateurs d'ordre quantitatif et formel. Ainsi, un indicateur approprié pourrait être « *Chaque magistrat du Burundi dispose d'un code actualisé sur les trois tomes en français et Kirundi. Il sait s'en servir afin d'y puiser l'information juridique appropriée, l'interpréter et l'appliquer à chaque cas qui lui est soumis. Les populations sont informées de l'existence des codes grâce à leur diffusion et vulgarisation sur les médias...* » Ainsi reformulé, l'indicateur reflète mieux la réalité des résultats obtenus qui coïncident avec la fin du projet.

Même reformulé toutefois, on ne peut dire que cet indicateur soit atteint. Il le sera partiellement, courant 2010, avec la publication et la diffusion des codes en français en version papier, sur CD-ROM et en ligne. Il le sera complètement mi 2011 une fois que la version en kirundi aura été complétée et diffusée de la même manière.

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

L'appréciation des critères d'efficacité et de performance du projet « Appui à la 2^e édition des Codes & Lois du Burundi » n'est pas fameuse compte tenu des résultats obtenus : sans être à zéro résultat, jusque aujourd'hui aucun code n'a été imprimé, distribué ou diffusé auprès des bénéficiaires. L'ambition « démesurée » du DTF qui assigne à ce projet de collecter et de publier 5 tomes (réduits à mi-parcours à 3) composés de 12 matières qui s'étalent sur une période de 35 années de législature (1972-2006) pour pas loin de 6 000 pages constitue l'une des raisons premières à cette absence de résultats rapides.

Les défis liés à l'optimisation de la qualité de rendement des ressources humaines impliquées dans le projet, aux modalités de gestion et de planning des activités avec respect des échéances à date fixe, semblent également trop rigoureux.

La complexité du travail s'explique surtout par l'imbrication des activités les unes aux autres : ainsi l'activité d'analyse et d'annotation des lois ne peut commencer qu'une fois la collecte de l'ensemble des lois qui composent une matière est jugée achevée. De la même manière, la traduction des codes en Kirundi ne peut démarrer que si l'étape d'analyse et d'annotation des lois est à son tour jugée de bonne qualité.

Le traitement XML (avec génération des tables : table des matières, table des index alphabétiques, des abréviations), pour sa part, ne peut commencer qu'après la validation finale des textes en français et la consolidation des traductions en kirundi. Ce cycle de travail continu « *workflow* » devrait idéalement se clôturer avec la formation du personnel du CEDJ à la maîtrise des logiciels de gestion documentaire en vue d'assurer le lien entre les Codes & Lois du Burundi et le BOB pour les prochaines mises à jour.

Ce processus, fonctionnant sur le mode d'une chaîne où le début de mise en œuvre d'une activité est conditionné par la réalisation complète d'une autre, n'a pas été clairement souligné dans le DTF qui a été élaboré deux à trois ans avant la mise en œuvre opérationnelle du projet. Il préconisait notamment le démarrage simultané de toutes les activités liées au résultat intermédiaire 1 et pour tous les 5 tomes. Leur achèvement était prévu sous 8 mois. Manifestement, le volume de travail, le défi que représente le traitement informatique des textes, et plus encore celui que constitue la traduction de ces codes en kirundi, une langue peu usitée dans le domaine juridique, n'a pas été apprécié à sa juste valeur dans le DTF.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Recommandations

L'audit conduit en mai 2009 a permis d'identifier une série de nœuds et proposer des solutions qui informent le plan d'action repris au chapitre 8 du présent rapport. Ses conclusions sont les suivantes :

CODES EN FRANÇAIS	CODES EN KIRUNDI	DIFFUSION
ÉTAT DE LA QUESTION	ÉTAT DE LA QUESTION	ÉTAT DE LA QUESTION
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Codification du 1^{er} juillet 1972 au 31 décembre 2006 réalisée ✓ Bons à tirer en PDF des trois tomes en français reçus ✓ Respect du contrat en matière de mise en page et de réalisation du PDF 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Traduction des textes en kirundi ✓ Encodage en .doc de la version en kirundi sous forme synoptique 	
NŒUDS	NŒUDS	NŒUDS
<ul style="list-style-type: none"> ✗ DAO pour l'impression et la reliure (2500 exemplaires) 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Contrôle linguistique de la traduction ✗ <i>Workflow</i> de réalisation du bon à tirer : <ul style="list-style-type: none"> * trajet institutionnel * trajet documentaire ✗ DAO pour l'impression et la reliure (2500 expl.) 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Constitution d'un site web (ligne éditoriale, maquette et alimentation) ✗ Livraison-réception des volumes papier et diffusion physique
SOLUTIONS	SOLUTIONS	SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédaction et publication de la DAO internationale pour l'impression et la diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constitution d'un groupe de contrôle juridico-linguistique présidé par un coordinateur et composé de cinq juristes et d'un linguiste. Groupe de travail restreint dont l'objectif n'est pas la relecture collégiale mot à mot mais la cohérence et la constitution d'un glossaire. L'organisation de réunions bimensuelles devra permettre de repérer les termes juridiques pouvant être sujet à interprétation et de s'accorder sur la façon dont ils seront uniformément traduits dans toutes les matières ▪ Exemption de la relecture par les comités scientifique et de validation puisque les textes en Kirundi n'ont pas force de loi (ils n'ont pas été validés par le Parlement) mais seule vocation documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un site internet en fonction des desiderata : <ul style="list-style-type: none"> * soit PDF * soit site dynamique ▪ Achat d'un nom de domaine ▪ Achat et maintenance experte d'un pare-feu professionnel ▪ Cd-Rom contenant un fichier .exe permettant d'installer le site sur un PC et évitant la manipulation multiple du support mobile

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix du <i>workflow</i> : Groupe De Boeck (XML-FM) ou interne (Word avec feuille de style structurée-PDF) ▪ Inventaire précis de l'existant en matière de fichiers synoptiques ▪ Analyse du degré de qualité de relecture de la traduction de chaque matière ▪ Equipe restreinte, professionnelle, dédiée et engagée à 100% dans le projet ▪ Un assistant technique extérieur supervisant le travail et nouant les contacts nécessaires pour coordonner les différents aspects de la réalisation ▪ Rédaction et publication de la DAO internationale pour l'impression et la diffusion 	
--	--	--

La mise en œuvre de ces recommandations supposent toutefois que les relations avec l'institution partenaire enregistre une très nette amélioration, que les données soient davantage partagées, que le personnel affecté au projet soit sélectionné pour ses compétences uniquement. Par ailleurs, au regard des difficultés considérables qu'a connu le projet pour maîtriser le coût et les délais de travail des différents comités constitués afin de collecter, annoter, valider ou encore traduire les codes et lois du Burundi, il est d'une importance primordiale que le comité de contrôle juridico-linguistique soit géré de très près.

8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE N+1) (MAX. 4 PAGES)

8.1 Planning des activités de l'année N+1

Activités	Tâches/Sous-activités	Timing des tâches/sous-activités												Etat d'exéc
		m1	m2	m3	m4	m5	m6	m7	m8	m9	m10	m11	m12	
CONT À L'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET L'APPLIC DU DROIT PAR LA RÉÉDITION DES CODES ET LOIS														
VOLET A - Les Codes et Lois en français, sous leur format papier, sont édités et diffusés														
A.1 Attribution du marché public														
	1. Procédure d'attribution du marché menée à son terme				X									COURS
A.2 Suivi de production														
	1. Accord sur les belles pages et le graphisme des couvertures			X										PREP
	2. Réalisation graphique des couvertures et des belles pages			X										PREP
	3. Envoi des fichiers textes et couvertures à l'imprimeur				X									PREP
	4. Épreuves d'impression contrôlées et BAT remis à l'imprimeur				X									PREP
A.3 Impression					X	X								
A.4 Réception					X									
	1. Dédouanement					X								
	2. Livraison au CEDJ					X								
A.5 Distribution							X							
VOLET B - Les Codes et Lois en kirundi, sous leur format papier, sont édités avec un lexique de termes juridiques														
RESULTAT B1 - Les textes des Codes et Lois sont collectés, annotés, traduits en Kirundi et validés														
B1.1 Textes collectés et traduits en Kirundi														
	1. Collecte des lois par les consultants locaux	FIN												
	2. Annotations des lois par les consultants locaux	FIN												

	3. Traduction des codes et lois en kirundi	FIN																	
	4. Validation juridique par le comité scientifique	FIN																	
	5. Validation juridique par le comité de validation	FIN																	
RESULTAT B2 - La traduction des Codes et Lois en Kirundi est harmonisée																			
B2.1 Préparation des fichiers en Kirundi																			
	1. Identification, inventaire et étude du synoptisme des fichiers				X														
	2. Recomposition de fichiers synoptiques effacés ou manquants				X	X													
B2.2 Constitution d'un lexique de termes juridiques burundais																			
	1. Définition de la méthodologie				X														
	2. Rédaction des Termes de référence				X														
	3. Engagement				X														
	4. Travail de comparaison terminologique sur la base d'un lexique français						X												
	5. Adjonction des spécificités lexicales propres à la législation burundaise						X												
	6. Saisie dans un fichier Word de la base juridico-lexicale (français-kirundi)						X												
B2.3 Constitution d'un Comité de contrôle juridico-linguistique																			
	1. Définition de la méthodologie					X													
	2. Rédaction des Termes de référence					X													
	3. Engagement des membres du Comité et implémentation de la méthodologie							X											

Financial Planning of BDI0200211

Project Title : Appui à la 2ème édition des codes et lois du Burundi

Fin Plan Version: 2010Q1

Budget Version: G01

Donor: DGD

Currency: EUR

Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2010				Total	2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.
					Q1	Q2	Q3	Q4				
A CONTRIBUER A L'AMÉLIORATION DE		819,72	469,03	360,69	30,08	133,71	28,00	103,04	294,83	100,26	-44,40	105%
01 Les lois sont collectées,		368,00	287,44	80,56	12,68	25,00	25,00	17,00	79,68	0,00	0,88	100%
01 Consultants locaux collecte /	COGEST	100,00	95,54	4,46	4,46	0,00	0,00	0,00	4,46	0,00	0,00	100%
02 Frais de traduction des oodes et	COGEST	115,00	106,78	8,22	8,22	0,00	0,00	0,00	8,22	0,00	0,00	100%
03 Honoraires comité scientifique	COGEST	23,00	22,70	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30	99%
04 Honoraires comité de validation	COGEST	40,00	39,98	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	100%
05 Mission suivi technique	COGEST	23,00	22,44	0,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,56	98%
06 Comité de contrôle juridico-	REGIE	67,00	0,00	67,00	0,00	25,00	25,00	17,00	67,00	0,00	0,00	100%
02 Les textes de lois sont publiés et		296,50	65,78	209,72	10,00	105,00	0,00	40,00	155,00	100,00	-45,28	115%
01 Impression codes et lois en cinq	COGEST	265,00	65,78	179,22	0,00	105,00	0,00	40,00	145,00	100,00	-65,78	125%
02 Intégration XML Codé pénal	COGEST	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	100%
03 Création feuille de style	REGIE	5,50	0,00	5,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,50	0%
04 Fomation équipe intégration	COGEST	10,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0%
05 Primes équipe intégration	REGIE	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0%
03 Les codes et lois sont distribués		66,51	17,31	49,30	0,00	0,00	3,00	46,04	49,04	0,26	0,00	100%
01 distribution des codes et lois	COGEST	25,00	0,00	25,00	0,00	0,00	3,00	22,00	25,00	0,00	0,00	100%
02 Elaboration - publication sur site	COGEST	35,00	17,21	17,79	0,00	0,00	0,00	17,79	17,79	0,00	0,00	100%
03 Publication des codes sur CD-	COGEST	6,25	0,00	6,25	0,00	0,00	0,00	6,25	6,25	0,00	0,00	100%
04 Formation sur la gestion du site	COGEST	0,36	0,10	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26	0,00	100%
04 La parution du Bulletin Officiel		69,61	78,50	11,11	7,40	3,71	0,00	0,00	11,11	0,00	0,00	100%
01 Formation du personnel BOB	COGEST	0,56	0,54	0,02	0,00	0,02	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	100%
02 Investissement informatique et	COGEST	13,30	13,03	0,27	0,00	0,27	0,00	0,00	0,27	0,00	0,00	100%
	REGIE	580,50	409,22	171,28	27,00	57,00	66,28	19,00	169,28	2,00	0,00	100%
	COGEST	1.114,89	546,38	568,51	36,95	116,21	25,45	93,54	274,15	106,00	166,36	83%
	TOTAL	1.695,39	957,60	737,79	65,95	173,21	91,73	112,54	443,43	108,00	166,36	89%

Financial Planning of BDI0200211

Project Title : Appui à la 2ème édition des codes et lois du Burundi

Fin Plan Version: 2010Q1

Budget Version: G01

Donor: DGD

Currency: EUR

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode	Budget	TtY-1	Balance	2010				2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
						Q1	Q2	Q3	Q4				Total
03 Investissement en mobilier		COGEST	1,59	1,58	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	100%
04 Frais d'impression BOB		COGEST	65,95	59,24	6,71	4,67	2,04	0,00	0,00	6,71	0,00	0,00	100%
05 Consommables pour service		COGEST	8,21	4,11	4,10	2,73	1,37	0,00	0,00	4,10	0,00	0,00	100%
B RESERVES BUDGETAIRES			239,65	0,00	239,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239,65	0%
01 Cogestion			239,65	0,00	239,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239,65	0%
01 Cogestion		COGEST	239,65	0,00	239,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239,65	0%
Z GENERAL MEANS: UNITÉ D'APPUI			636,02	488,57	147,45	35,67	39,50	63,73	9,50	148,60	7,74	-8,89	101%
01 General means			636,02	488,51	147,51	35,67	39,50	63,73	9,50	148,60	7,74	-8,83	101%
01 Délégué à la co-gestion		REGIE	390,00	387,93	2,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,07	99%
02 Consultant local élaboration		COGEST	0,73	0,32	0,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,41	44%
03 Suivi technique CTB		REGIE	18,00	11,32	6,68	0,00	0,00	6,67	0,00	6,67	0,00	0,01	100%
04 Elaboration procédures		COGEST	3,00	2,95	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	99%
05 Suivi - évaluation		REGIE	10,00	9,97	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	100%
06 Frais de fonctionnement du		COGEST	37,80	14,28	23,52	5,00	5,00	5,00	5,00	20,00	3,52	0,00	100%
07 Acquisition d'un contrat de		COGEST	3,00	1,56	1,44	1,37	0,00	0,00	0,00	1,37	0,00	0,07	96%
08 Fonctionnement véhicules		COGEST	19,44	11,42	8,02	1,50	1,50	1,50	1,50	6,00	1,24	0,78	96%
09 Frais administratifs & banque		COGEST	0,00	-0,17	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,17	7%
10 TVA portée en compte		COGEST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
11 Véhicule		COGEST	17,00	16,80	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	99%
12 Matériel informatique		COGEST	30,00	17,83	12,17	0,00	0,00	12,17	0,00	12,17	0,00	0,00	100%
13 Mobilier		COGEST	15,00	12,22	2,78	0,00	0,00	2,78	0,00	2,78	0,00	0,00	100%
14 Equipement de bureau		COGEST	7,05	2,07	4,98	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	0,98	0,00	100%
		REGIE	580,50	409,22	171,28	27,00	57,00	66,28	19,00	169,28	2,00	0,00	100%
		COGEST	1.114,89	548,38	566,51	38,95	116,21	25,45	93,54	274,15	106,00	166,36	83%
		TOTAL	1.695,39	957,60	737,79	65,95	173,21	91,73	112,54	443,43	108,00	166,36	89%



Financial Planning of BDI0200211

Project Title : Appui à la 2ème édition des codes et lois du Burundi

Fin Plan Version: 2010Q1

Budget Version: G01

Donor: DGD

Currency: EUR

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode Budget	TtY-1	Balance	2010				Total	2011 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
					Q1	Q2	Q3	Q4					
15 Assistance technique édition		REGIE	75,00	0,00	75,00	25,00	30,00	32,61	0,00	87,61	0,00	-12,61	117%
16 SLA Projet AIOJ		REGIE	10,00	0,00	10,00	2,00	2,00	2,00	2,00	8,00	2,00	0,00	100%
02 TVA à récupérer			0,00	0,06	-0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,06	7%
01 TVA à récupérer		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
02 TVA à récupérer		COGEST	0,00	0,06	-0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,06	7%
		REGIE	580,50	409,22	171,28	27,00	57,00	66,28	19,00	169,28	2,00	0,00	100%
		COGEST	1.114,89	548,38	566,51	38,95	116,21	25,46	93,54	274,15	106,00	186,36	83%
		TOTAL	1.695,39	957,60	737,79	65,95	173,21	91,73	112,54	443,43	108,00	186,36	89%

9 CONCLUSIONS

D'ores et déjà, il est apparent qu'une nouvelle prolongation du projet sera nécessaire pour atteindre l'objectif spécifique du projet. Beaucoup milite contre l'octroi de cette nouvelle prolongation. Toutefois, l'audit technique conduit en 2009 ayant permis de définir une stratégie plausible pour mener le projet à son terme, il semblerait opportun, après tant d'années et au regard de l'importance du projet pour la diffusion et la connaissance du droit, de lui donner 12 mois de plus pour faire sentir ses effets pleinement.

Une demande de prolongation sera donc introduite auprès de la SMCL à la faveur de sa prochaine réunion, qui doit impérativement intervenir avant la fin du mois de mars.

A cette occasion, le budget devra également être assujéti à une nouvelle révision, ne serait-ce que pour permettre le maintien en poste d'un ATI dont l'expertise semble aujourd'hui indispensable à la bonne conduite du projet.

Des modalités précises de gestion du comité de contrôle juridico-linguistique devront également être approuvés à cette occasion, afin de garantir la pleine maîtrise de ce processus complexe.

Enfin, il est primordial que les relations au sein de la Direction du Projet enregistrent un mieux conséquent, faute de quoi il est à craindre que cette nouvelle prolongation aura été concédée en pure perte.

Avec ces provisions, il est attendu que le projet soit en mesure d'atteindre son OS en Q2 2011, avec la livraison des codes en kirundi. Au préalable, les codes en français auront été distribués et mis en ligne.